

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le 
ID : 974-249740101-20261005-2026_072_BC_7-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2026

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 11
Nombre de représentés : 3
Nombre d'absents : 2

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2026_072_BC_7
*Attribution d'une subvention à
l'association Technopole pour
l'exercice 2026*

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Gabriel AUBERT - M. Irchad OMARJEE - Mme Marina PONGERARD
SINGAINY - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M.
Salim NANA-IBRAHIM - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Henry
HIPPOLYTE - M. Freddy BOYER - Mme Huguette BELLO - M. Daniel
PAUSE

Nombre de votants : 14

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
29 septembre 2026

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
12/10/2026

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Mme Manon VINCELOT - Mr Erick FONTAINE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

M. Eric RENE procuration à M. Salim NANA-IBRAHIM - M. Karim
JUHOOR procuration à M. Gabriel AUBERT - M. Olivier HOARAU
procuration à M. Henry HIPPOLYTE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 OCTOBRE 2026

AFFAIRE N°2026 072 BC 7 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION TECHNOPOLE POUR L'EXERCICE 2026

Le Président de séance expose :

Contexte :

Le Territoire de l'Ouest est marqué par une diversité de filières et d'acteurs économiques, qui exprime le besoin d'être accompagnée dans sa démarche de développement et d'innovation. Ce constat a été vérifié dans l'étude des besoins que l'ADIR (Association pour le Développement Industriel de La Réunion) a menée dans le cadre du dispositif « Territoires d'Industrie » en 2021, pour lequel le Territoire de l'Ouest est lauréat pour la période 2023-2027. Ainsi, la mise en œuvre de la Stratégie économique intercommunale repose, en partie, sur la capacité à organiser un cadre propice au développement de projets.

La démarche du Campus de l'Innovation Tropicale et Insulaire (CITI), est un dispositif d'animation et de développement territorial unique. Il propose à l'ensemble des acteurs un espace de dialogue contribuant à bâtir un territoire d'innovation. Il accompagne les acteurs dans leur développement sur des sujets tels que la transition écologique, le foncier économique, le développement des compétences, l'innovation...

Dès lors, la collectivité, en cohérence avec sa Stratégie de projet de territoire **#OUEST2040**, accompagne et soutient la présence sur son territoire d'acteurs compétents pour aider à l'émergence et au développement d'activités innovantes créatrices de valeur ajoutée et d'emplois.

Aussi, c'est dans ce contexte que la **Collectivité participe au financement de la Technopole de La Réunion**, à travers une convention annuelle afin, qu'elle mette en place dans l'Ouest, des actions (manifestations, rencontres, ateliers, ...) et qu'elle accompagne les porteurs de projet en phase de pré-incubation.

A date, l'association est présente physiquement et en permanence dans le Nord et dans le Sud, ce qui n'est pas le cas dans l'Ouest.

Objectifs 2026 :

Il s'agira de poursuivre la dynamique collaborative et de reconduire le partenariat avec l'association Technopole de La Réunion en lui fixant les 3 objectifs suivants :

- **Accentuer son rôle au sein de la démarche de Campus de l'Innovation Tropicale et Insulaire (CITI) en tant qu'acteur de l'innovation**

- Entre 2026 et 2029, la démarche CITI va se concentrer sur plusieurs sujets structurants pour le développement économique de l'Ouest.

- L'écologie industrielle (dont un volet important en matière d'énergie) avec en particulier, la mise en œuvre d'une action spécifique sur la ZAC Environnement, secteur Ecoparc visant à faire de cette zone un modèle d'écologie industrielle et circulaire.

Le Territoire de l'Ouest souhaite que la Technopole propose un programme adapté visant à conjuguer son action d'animation avec les priorités du TO. Cela pourra prendre la forme d'une participation des entreprises de la Technopole aux Forums du CITI, ou à l'organisation d'ateliers dans l'Ouest.

- **Participer activement aux travaux de définition du futur Pôle d'Innovation Ouest (PIO)**

La conception du Pôle Innovation Ouest (PIO) qui sera le bâtiment « TOTEM » de la démarche CITI proposera en un lieu unique, un espace de coopération pour l'ensemble des acteurs de l'économie innovante et durable. Dans ce cadre, le Territoire de l'Ouest souhaite que La Technopole se mobilise pour l'aider à orienter la programmation du PIO, définir les innovations à intégrer en termes de matériaux, de procédés constructifs, d'équipements à des fins de R&D et d'innovation, et d'offres de services.

La mobilisation de la Technopole sera par la suite doublée d'une démarche d'accompagnement afin que l'écosystème territorial constitué dans le cadre du Pôle d'Innovation Ouest (PIO) puisse bénéficier du label RETIS qui constitue une certification de qualité attribuée par le réseau français RETIS (qui regroupe les acteurs de l'innovation) aux **technopoles, incubateurs et centres d'innovation** en France.

Ce label permet :

- **Un accompagnement d'excellence** pour les entreprises innovantes et les startups (de l'idée à la croissance).
- **Un ancrage territorial fort**, structurant l'écosystème d'innovation local en lien avec la recherche, l'enseignement supérieur et les entreprises.
- **Le respect de standards professionnels** exigeants en matière de pilotage, de gouvernance et de services offerts aux porteurs de projets.
- **Accompagner le territoire de l'Ouest dans le développement de la ZAE Abdeali GOULAMALY et de sa future technopole :**

La zone d'activités économiques (ZAE) Abdéali GOULAMALY, située sur la plaine de Cambaie, est conçue comme un moteur majeur du développement économique de l'Ouest réunionnais. La vocation de cette ZAE est de devenir une zone d'activités moderne, innovante et durable.

A ce titre, la Technopole sera sollicitée afin d'accompagner la réalisation et le développement de ce pôle stratégique qui s'inscrit pleinement dans la démarche d'Écocité insulaire et tropicale de La Réunion.

Ces missions viendront en complément de celles relatives à la mise en œuvre d'actions et de moyens dédiés à l'ensemble des acteurs innovants et de venir en appui au programme de détection, de pré-incubation de projets et d'entreprises innovantes sur le territoire Ouest, de diagnostic innovation, d'ingénierie de projet, de recherche de partenaires, d'aides financières, de montage de dossiers financiers, de préparation à l'entrée en incubation et de mise en relation.

Ces actions seront mises en valeur sur tous les supports de communication, les actions, les manifestations..., organisées par elle ainsi que celles effectuées et déployées par les acteurs partenaires du territoire de l'Ouest.

Présentation du bilan partenarial avec la Technopole, de janvier à décembre 2025 :

Sur l'exercice 2025, et conformément aux objectifs assignés, 22 porteurs de projet de l'Ouest ont obtenu un premier rendez-vous avec un chargé de mission incubation. Ces porteurs de projet ont accédé au réseau de professionnels maîtrisé par la Technopole.

Panel des projets rencontrés :

- Création d'un LLM (modèle de langage) autour du créole réunionnais,
- Solution numérique métier dédiée aux entreprises qui doivent concilier bien être humain, animal et environnemental,
- Soins capillaires à base de matière première biosourcée localement.

En 2025, de nombreux porteurs de projet incubés (LACTOBOX, FIT, MOD POSITIF, LUCIDIA, HORNSWAGGLE) se sont installés dans l'Ouest, participant ainsi au dynamisme économique du territoire.

De même, la Technopole, de par son expertise a contribué aux réflexions menées dans le cadre du Campus de l'Innovation Tropicale et Insulaire (CITI) consacrés à l'intégration des solutions innovantes dans la construction.

Participation aux événements 2025 suivants :

- **Café Eco (06/02/2025)** : La Réunion Développement a présenté sa nouvelle feuille de route ainsi que sa note de conjoncture économique, avec une attention particulière portée à la filière industrielle. En complément, le Territoire de l'Ouest est intervenu pour exposer le dispositif « Territoires d'Industrie » et mettre en lumière les principaux projets économiques prévus pour 2025.
- **Atelier éco-construction (02/03/2025)** : Dans le cadre du Campus de l'Innovation Tropicale et Insulaire (CITI), le Territoire de l'Ouest a rassemblé les porteurs de solutions retenus dans le cadre de l'AMI « Bâtir ensemble les filières de l'écoconstruction réunionnaise ». Étaient également conviés des maîtres d'œuvre (architectes et bureaux d'études), des bureaux de contrôle ainsi que des représentants du secteur assurantiel.
- **Participation au salon Nou lé local (11 au 14 septembre 2025)** : dans le cadre des Rond kozé mis en place (présentation de l'offre de services du PUI, Valorisation du dispositif CIFRE, Atelier immersif autour d'un living lab », table ronde...).
- **Lancement du concours de création d'entreprises innovantes** dont 33 % des candidats étaient issus du Territoire de l'Ouest.

Partenariat proposé pour l'année 2026 :

Pour l'année 2026, le Territoire de l'Ouest entend poursuivre le partenariat afin de continuer à favoriser l'émergence de projets économiques sur notre territoire, créateurs de valeur ajoutée et d'emplois. L'enveloppe totale prévue à cet effet est de **15 000 €** (15 000 € en 2025). Elle pourra, néanmoins, évoluer proportionnellement à la contribution de l'Association à la réussite de nos projets de territoire que sont le Pôle d'Innovation Ouest ou encore l'animation du Forum du CITI (Campus de l'Innovation Tropicale et Insulaire).

Indicateurs de réalisation pour 2026 :

Les indicateurs proposés au regard des objectifs précédemment exposés sont les suivants :

Nombre de projets détectés : 20 minimum
Nombre de matinale effectuées : 3
Nombre d'atelier innovation : 2
Nombre de personnes accueillies : 90
Nombre d'entreprises visitées sur le TCO : 20
Nombre d'entreprises accompagnées : 10
Nombre d'entreprises valorisées : de 10 à 15
Nombre de concours : 1

Envoyé en préfecture le 07/10/2026

Reçu en préfecture le 07/10/2026

Publié le

ID : 974-249740101-20261005-2026_072_BC_7-DE



A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 17/09/2026.

.

A reçu un avis favorable en Commission Économie Tourisme Culture du 14/09/2026.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **VALIDER la poursuite du partenariat avec la Technopole de La Réunion pour l'année 2026 ;**
- **VALIDER l'octroi d'une subvention à l'association Technopole de La Réunion pour un montant maximum de 15 000 € au titre de l'année 2026 ;**
- **AUTORISER le Président à signer la convention partenariale et les documents y afférents.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président